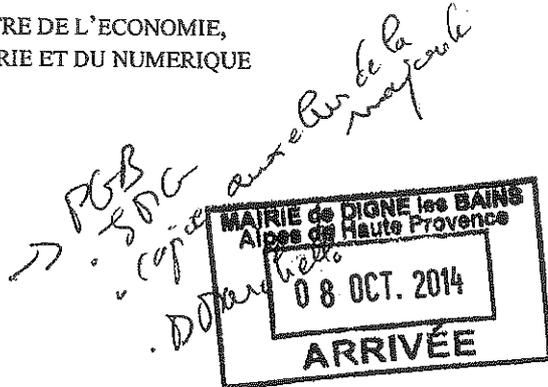




LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

LA SECRÉTAIRE D'ÉTAT CHARGÉE DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



Paris, le 29 SEP. 2014

Madame le Maire,

C'est avec plaisir que nous vous informons de la signature du décret de classement de votre commune en « station classée de tourisme » à l'issue de l'instruction menée par les services de notre ministère.

Cette dénomination répond à des critères sélectifs et exigeants destinés à garantir aux touristes que votre territoire s'inscrit dans une démarche d'excellence pour tous les aspects de son offre touristique : qualité de l'information, diversité des modes d'hébergements et des infrastructures, organisation d'animations, facilités de transports et d'accès, gestion du patrimoine naturel, mise en valeur des atouts de la destination...

Avec vos collaborateurs, les acteurs institutionnels, publics et privés vous vous êtes cependant mobilisés pour mener cette démarche à son terme : aussi, permettez-nous de vous adresser, ainsi qu'à tous ceux qui y ont collaboré, nos plus vives félicitations pour l'obtention de cette distinction.

Nous vous prions de croire, Madame le Maire, à l'assurance de notre meilleure considération.

Emmanuel MACRON

Carole DELGA

Madame Patricia GRANET-BRUNELLO
Maire
1, boulevard Martin Bret
04000 DIGNE-LES-BAINS

À
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE